



RÉGION ACADÉMIQUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



**Procès-verbal de la séance
du mercredi 15 mars 2017
du conseil académique de la vie lycéenne**

Présents : Voir en **annexe 1** la liste des présents.

Absents excusés : M. Stéphane GUIGUET, représentant du Conseil Régional, Mme Liliane MENISSIER, IA-DASEN 70, M. Jean-Luc PROST, enseignant au lycée Lumière à Luxeuil, Théo BEDEZ, lycée Aragon, Camille BILLARD, lycée Considérant, Omayma FAKIR, lycée T. Louverture, Chloé GESTER, lycée Cuvier, Victorien HOSATTE, lycée G. Tillion, Selva KRASNIQI, lycée Follereau, Laura ODIN, lycée Belin, Jacques OSOMBÉ, lycée Les Huisselets, Nils OSSETTE, lycée Courbet.

Absents : M. le Préfet du Doubs, M. Philippe SÉGURA, Proviseur du LP Luxembourg, Mme Claire CHADUC, représentante de la scène nationale de Besançon, Mikail DANGAC, lycée Edgar Faure, Florian LACROIX, ÉRÉA La Moraine.

Rectorat

Ordre du jour :

**Délégation Académique
à la Vie Lycéenne**

Dossier suivi par

Christine Monnin

Téléphone

03 81 65 74 06

Mél.

Christine.monnin

@ac-besancon.fr

10, rue de la Convention
25030 Besançon
cedex

- Ouverture du CAVL par Monsieur le Recteur
- Approbation du PV de la séance du 30 novembre 2016
- Compte-rendu du Conseil National de la Vie Lycéenne (CNVL) du 7 février 2017 par Ludovic Guyot
- Bilan de la commission d'attribution des fonds de vie lycéenne sur projets
- Bilan de la réunion sur l'accompagnement personnalisé et lancement du questionnaire
- Bilan du séminaire de vie lycéenne des 13, 14 et 15 février 2017
- Proposition d'un plan d'actions pour le mandat 2016-2018
- Point sur le projet interacadémique : Mon lycée, Ton lycée, Notre lycée ou MTN=L³
- Rencontres européennes des lycéens à Bruxelles
- Compte-rendu du jury académique du Prix « Non au harcèlement »
- Groupe académique climat scolaire : engagement des élèves
- Questions diverses
- Clôture – verre de l'amitié.

* * * * *

➤ **Ouverture du CAVL**

Avant l'arrivée de Monsieur le Recteur, Madame Monnin ouvre la séance en rappelant les grandes lignes de l'ordre du jour puis précise que le séminaire de vie lycéenne s'est très bien passé et a créé du lien entre les élu-e-s. Le contenu des formations était de grande qualité grâce aux nombreux intervenants.

➤ **Approbation du PV de la séance du 30 novembre 2016**

Le procès-verbal de la séance du 30 novembre est approuvé à l'unanimité.

➤ **Compte-rendu du Conseil National de la Vie Lycéenne (CNVL) du 7 février 2017 par Ludovic Guyot**

Propositions d'un plan d'actions pour le mandat 2016-2018:

- Lutter contre tous types de discrimination.
- Harcèlement scolaire : sensibiliser les lycéen-ne-s et permettre aux parents d'accéder à des formations sur le harcèlement.



2/4

- Développement durable : promouvoir un écolabel dans tous les lycées.
- Proposer une application Smartphone (initiée lors du mandat précédent et presque aboutie) pour la vie lycéenne qui permettra la mise en relation des élus lycéens et le partage des projets.
- L'orientation post bac.
- L'accompagnement personnalisé.
- L'éducation morale et civique.

Lors du CNVL Mme la Ministre de l'Éducation Nationale a indiqué que le budget vie lycéenne a été doublé.

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM a exprimé son souhait de distribuer la Charte des droits des lycéen-ne-s dans tous les lycées et de poursuivre l'acte II de la vie lycéenne. Elle incite les lycéen-ne-s à mener une réflexion sur le décrochage scolaire (98000 élèves ont quitté le système scolaire sans diplôme).

Mme CRAPOIX fait remarquer que le décrochage scolaire est souvent lié au climat scolaire.

Des lycéens nous informent que dans certains lycées le tutorat d'élèves en difficulté est assuré par des élèves volontaires. Le bilan est positif pour tous.

➤ **Bilan de la commission d'attribution des fonds de vie lycéenne sur projets**

Mme MONNIN nous informe que la dotation des fonds de vie lycéenne devrait être reconduite à l'identique en 2017, soit 25000 euros pour l'académie. La somme de 1350 € est prévue pour les déplacements des élus et 5000 € pour les projets innovants.

Une commission d'attribution de la part des fonds sur projets s'est réunie le matin.

Après rappel de la finalité du fonds de vie lycéenne, 18 projets ont été présentés. Sept projets sur l'aménagement de l'espace (achat de mobilier) n'ont pas été retenus.

Trois projets écologiques ont particulièrement retenu l'attention des élus lycéens.

Mme CRAPOIX demande que les différents projets soient portés à la connaissance des établissements.

Voir tableau en [annexe 2](#).

➤ **Bilan de la réunion sur l'accompagnement personnalisé et lancement du questionnaire**

Barena KILEMBÉ fait le bilan sur le ressenti des élèves en AP, suite à la réunion du 10 mars : grand nombre de lycéen-ne-s trouvent que l'AP ne sert à rien. Mme POYARD s'interroge sur l'efficacité de l'AP ; permet-il aux lycéen-ne-s de construire un projet professionnel ?

Mr le Recteur précise que l'AP doit répondre aux besoins spécifiques de chaque élève et permettre à chacun-e d'avancer dans son parcours personnel et professionnel.

Les élu-e-s lycéen-ne-s ont établi un questionnaire sur l'AP, servant d'état des lieux et adressé à tou-te-s les lycéen-ne-s. Mme LAMY AU ROUSSEAU pense qu'il serait plus judicieux de différencier les niveaux. Antoine DILIGENT reconnaît que l'AP en classe de seconde est d'un réel soutien pour les élèves mais qu'en classe de première les bons élèves s'ennuient et n'en tirent pas de bénéfice.

Le questionnaire doit être finalisé et mis en ligne. Il sera, dans des délais très courts, présenté aux chefs d'établissement et aux vice-présidents CVL dans un courrier cosigné par le Recteur et les élu-e-s du CAVL. Chaque lycéen-ne aura la possibilité de répondre sur l'ENT de son établissement via Ponote, Enoe... ou à l'aide d'un QR code. Chaque CVL a la charge de diffuser l'information dans son établissement selon une période définie et s'emparer des résultats du questionnaire.

➤ **Bilan du séminaire de vie lycéenne des 13, 14 et 15 février 2017**

Formation des élu-e-s lycéen-ne-s :

- à une pratique responsable des médias (2 jours) : fabrication de l'information et de l'image, droits et devoirs de publication, identité numérique...
- à la prévention et secours civiques de niveau 1, PSC1 (1 jour) : 34 élèves formés en accord avec les priorités nationales.

Antoine DILIGENT et Lucas OSTROWSKI font un bilan très positif sur la qualité de l'information reçue par les différents intervenants.



3/4

A cette occasion, les élu-e-s lycéen-ne-s ont appris à développer leur sens critique par rapport à une information. Mr DILLOU salue cette initiative car les réseaux sociaux sont souvent responsables de fausses informations voir de manipulation qu'il faut apprendre à détecter.

Pendant la formation, les élu-e-s lycéen-ne-s ont produit deux articles de presse écrite, des dessins de presse et une production radiophonique.

La réalisation d'une plaquette sur le séminaire est en cours d'achèvement. Elle a pour objectif de valoriser les travaux des élèves et d'aider au développement des médias lycéens. Mme MONNIN demande la validation des membres du CAVL avant diffusion.

Lors du séminaire les élu-e-s lycéen-ne-s ont pu découvrir le FRAC (Fonds Régional d'Art Contemporain) et visiter l'exposition en cours : grammaire sentimentale. Ils ont pu apprécier la qualité des échanges et développer leur questionnement sur l'Art Contemporain.

Un article a été publié sur le site académique :
<http://www.ac-besancon.fr/spip.php?article6764>

➤ Proposition d'actions pour le mandat 2016-2018

- Créer du lien avec les collègues : accompagner la création des Conseils de Vie Collégienne (déplacements dans les collèges).
- Utiliser des capsules vidéo pour susciter l'envie de créer des médias. Madame Adam-Normand, coordinatrice académique du CLEMI, propose l'organisation d'une rencontre régionale qui permettrait de réunir tous les acteurs engagés dans des médias lycéens.
- Accompagner le développement des Maisons Des Lycéens (MDL).
- Travailler sur le climat scolaire.

➤ Point sur le projet interacadémique : Mon lycée, Ton lycée, Notre lycée ou MTN=L³

La rencontre à Vigy (57) du 12 au 15 décembre a permis aux 8 élèves représentant l'académie de Besançon d'accéder à la 2^{ème} étape de ce projet sur les discriminations : présenter l'état des lieux de leur établissement aux autres partenaires français et européens et construire collectivement un projet à mettre en place dans chaque établissement avant la fin de l'année scolaire.

La 3^{ème} étape sera une présentation en visioconférence du bilan de la mise en œuvre des projets, en mai.

➤ Rencontres européennes des lycéens à Bruxelles

La 11^{ème} édition des rencontres européennes des lycéens aura lieu cette année à Bruxelles du 29 au 31 mars 2017. Le thème sera l'inter culturalité et le vivre ensemble La délégation de l'académie de Besançon sera composée de 9 élèves du CAVL.

➤ Compte-rendu du jury académique du Prix « Non au harcèlement »

Le jury s'est réuni le 10 février pour étudier les 25 productions réalisées. La participation de 3 élus CAVL, Ludovic Guyot, Cem Daru et Victorien Hosatte a été très précieuse. Le prix coup de cœur académique a été décerné au collège Olympe de Gouges de Pont de Roide pour l'affiche « Victime 1 jour, victime ~~toujours~~ ». Il recevra la somme de 1000 €, prix financé par la MAE.

Une production par catégorie a été sélectionnée pour le jury national :

- Catégorie élèves de 6^{ème} et 5^{ème} ou enfants de 11 à 13 ans
 - o Affiche : Collège Olympe de Gouges – Pont de Roide
« Victime 1 jour, victime ~~toujours~~ »
 - o Vidéo : collège des 4 terres – Hérimoncourt
« Le JT des 5B, place à la sécurité »



4/4

- Catégorie élèves de 4ème et 3ème ou jeunes de 13 à 15 ans
 - o Affiche : Collège de l'Arc – Dole
« *sac à dos – Harceler, tue !* »
 - o Vidéo : Collège René Perrot – Le Russey
« *Non au harcèlement* »

- Catégorie lycéens ou jeunes de 15 à 18 ans
 - o Pas d'affiche
 - o Vidéo : Lycée Georges Colomb – Lure
« *Ça vaut le coup ?* »

- Catégorie harcèlement sexiste et sexuel
 - o Vidéo : Collège Mont Miroir – Maïche
« *Kim* »

➤ **Groupe académique climat scolaire : engagement des élèves**

Une réunion du groupe de travail sur l'engagement des élèves est prévue le 7 avril. Les lycéen-ne-s souhaitent qu'une invitation soit envoyée à tous les titulaires.

La prochaine réunion se tiendra le mercredi 17 mai 2017 au Rectorat rue de la Convention, salle du Conseil.

La séance est levée à 16h30. Les membres du CAVL sont invités à prendre une collation offerte par le Lycée Jules HAAG, que nous remercions de nous avoir accueilli dans ses locaux.

Le Recteur
Chancelier des Universités

Jean-François CHANET

La secrétaire de séance

Dominique GAGLIARDI